

HIDALGO!2022

Anne Hidalgo
15, rue Traversière
75 012 Paris

Paris, le 25 janvier 2022

Elise Van Beneden
Présidente d'ANTICOR
37-39, avenue Ledru-Rollin
75570 Paris cedex 12

et

Patrick Lefas
Président de Transparency
International France
14, passage Dubail
75010 Paris

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre courrier commun du 3 janvier dernier a retenu toute mon attention et voici les réponses que je tiens à vous faire parvenir.

Tout d'abord, permettez-moi de souligner mon exigence envers la nécessité de la plus grande transparence concernant les comptes publics en général et en particulier les dépenses effectuées dans le cadre des campagnes électorales. Les socialistes, à l'origine des lois sur le financement des partis politiques, ont toujours été source de réflexions ou à l'initiative de textes législatifs visant à renforcer les contrôles.

C'est un enjeu de saine démocratie et je partage tout-à-fait vos convictions et votre vigilance à ce sujet.

La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP), créée il y a plus de trente ans, assure avec grande compétence cette mission de contrôle des comptes des partis politiques et des campagnes électorales.

C'est une autorité administrative indépendante dont les pouvoirs d'investigation sont suffisamment larges pour qu'elle bénéficie de toute notre confiance, comme de celle de nos concitoyens.

Elle a toujours apporté la plus grande attention à appliquer sans délai toutes les dispositions nouvelles, ainsi que les apports de la jurisprudence du Conseil constitutionnel et du conseil d'Etat.

.../...

La CNCCFP s'est aussi attachée à diffuser aux candidats comme aux partis toutes les informations nécessaires et j'y ai toujours apporté la plus grande vigilance lors de toutes mes campagnes électorales.

Aucune autre instance ne saurait donc se substituer à la CNCCFP, pour assurer le contrôle des financements des campagnes électorales et de leurs dépenses. De plus, le législateur a prévu que seule la CNCCFP soit destinataire de ces informations, avant une éventuelle transmission au juge de l'élection.

Le législateur a, en effet, mis en place un contrôle très étroit des dépenses de campagne, sur la base des éléments fournis par les candidats et dans la limite de plafonds de dépenses et de remboursement. Il s'agit donc d'un système déclaratif, comme le souligne elle-même la CNCCFP, et d'un contrôle *a posteriori*.

S'il faut renforcer les pouvoirs de la CNCCFP, je soutiendrai toutes initiatives qui seraient prises en ce sens.

Par ailleurs, une nouveauté est introduite pour la campagne actuelle, résultant de l'application de la loi 2021-335 qui précise : « *à titre expérimental, les comptes de campagne des candidats à la prochaine élection du Président de la République suivant la publication de la présente loi organique, est déposé par voie dématérialisée au moyen d'un télé service mis en œuvre par la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques.* »

Enfin, vous n'ignorez pas que les candidats disposent de onze semaines après la clôture du scrutin pour ce qui les concerne, pour déposer leurs comptes. Ce délai est indispensable, car il permet de mettre en forme techniquement le dossier, bien vérifier les factures et justificatifs, etc.

Le contrôle *a posteriori* de la CNCCFP permet aussi des échanges contradictoires, comme l'a voulu le législateur, afin de permettre aux candidats d'apporter des précisions avant décision de la commission de contrôle.

Ces éléments me conduisent donc à vous apporter des réponses qui ne peuvent être toutes celles que vous sollicitez.

Le récépissé de déclaration du mandataire financier est public, étant publié au Journal Officiel de la République, avec la création de l'association de financement, mais je vous le joins au présent courrier.

Je vous adresse également l'organigramme de ma campagne, tel que je l'ai présenté à la presse le 25 janvier dernier.

La transmission de documents tout au long de la campagne, relatifs aux évènements et aux dépenses engagées, ne peuvent pas vous être communiquées, pour les raisons évoquées ci-dessus.

Ce serait en effet contrevenir aux principes régissant le contrôle des campagnes électorales.

.../...

En ce qui concerne les recettes, comme nous l'indiquons en réponse à chaque questionnement, celles-là relèvent de plusieurs sources : mobilisation des ressources du parti socialiste et de ses fédérations, prêt bancaire et dons.

Pour terminer, je vous rappelle que les décisions de la CNCCFP, après qu'elles auront été prises, seront rendues publiques.

Je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Anne Hidalgo

Pj : -Déclaration AFE AH 2022

-JO Associations et Fondations d'entreprises du 23 novembre 2021 ;

-Organigramme de l'équipe de campagne d'Anne Hidalgo 2022

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté
Égalité
Fraternité

Annonce n° 2412

94 - Val-de-Marne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne

ASSOCIATION DE FINANCEMENT ÉLECTORALE DE LA CAMPAGNE D'ANNE HIDALGO À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2022 (AFEAH 2022).

Objet : d'être le mandataire de la candidate Anne Hidalgo pour le financement de sa campagne électorale pour l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022, conformément à la loi 90-55 du 15 janvier 1990 modifiée et à la loi N° 62-1292 du 6 novembre 1962 modifiée ;

Siège social : 59, rue Jules Vanzuppe, 94200 Ivry-sur-Seine.

Date de la déclaration : 27 octobre 2021.

HIDALGO!2022

ÉQUIPE DE CAMPAGNE

ANNE HIDALGO

Bernard CAZENEUVE

Olivier FAURE

Idées en commun
et mobilisation citoyenne

Carole DELGA

Programme présidentiel

Mathieu KLEIN

PÔLE COORDINATION & COMMUNICATION

→ Directeur Adjoint de Campagne :
David ASSOULINE

Opinion publique : **Emmanuelle COSSE**

Meetings et grands événements :

David ASSOULINE

Riposte : **Rachid TEMAL**

Web campagne : **Emma RAFOWICZ**

Débats : **Jérôme GUEDJ**

Élections : **Pierre JOUVET**

Relations extérieures :

Cédric VAN STYVENDAEL

PORTE-PAROLES ET AMBASSADEURS AH22

→ Coordination : **Boris VALLAUD**

Nathalie APPÉRÉ

Nadège AZZAZ

Luc CARVOUNAS

Rémi CARDON

Michael DELAFOSSE

Carole DELGA

Dieynaba DIOP

Philippe DOUCET

Orlane FRANÇOIS

Mathieu KLEIN

Hélène GEOFFROY

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

Nora MEbarek

Patrick MENUCCI

Catherine QUIGNON

Valérie RABAULT

Emma RAFOWICZ

Stéphane TROUSSEL

Cédric VAN STYVENDAEL

Boris VALLAUD

Sébastien VINCINI

Johanna ROLLAND DIRECTRICE DE CAMPAGNE

PÔLE THÉMATIQUES

→ Directrice Adjointe de Campagne :
Marie-Pierre DE LA GONTRIE

Salaires, travail, emploi :

Annie LE HOUEROU

Climat, Biodiversité : **Gérard LESEUL**

Démocratie, institutions :

Eric KERROUCHE

Éducation : **Cédric VAN STYVENDAEL**

Enseignement supérieur :

Delphine LABAILS

Santé : **Bernard JOMIER**

Solidarité : **Isabelle ASSIH**

Jeunesse : **Emma RAFOWICZ**

Seniors : **Jérôme GUEDJ**

Europe : **Eric ANDRIEU**

International : **Sylvie GUILLAUME**

Sécurité : **Michaël DELAFOSSE**

Défense : **Hélène CONWAY-MOURAY**

Justice, libertés publiques :

Marie-Pierre DE LA GONTRIE

Économie, finance : **Valérie RABAULT**

Budget et fiscalité : **Christian ECKERT**

Agriculture, alimentation :

Guillaume GAROT

Industrie et relocalisations :

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

Outre-Mers :

Ericka BAREIGTS, Victorin LUREL

Culture :

Olivier BIANCHI, Sylvie ROBERT

Français de l'étranger :

Cécilia GONDARD

Égalité femmes-hommes :

Gabrielle SIRY-HOUARI

Social-Intégration : **Dominique VERSINI**

Logement : **Nathalie APPÉRÉ**

Sport : **Pierre RABADAN**

Territoires et Politique de ville :

Hélène GEOFFROY

Martine AUBRY

CONSEILLERS

Climat : **Jean JOUZEL**

Économie : **Valérie RABAULT**

Santé : **Bernard JOMIER**

Social : **Dominique VERSINI**

Diplomatie : **Sylvie GUILLAUME**

Société : **Jean-Luc ROMÉRO-MICHEL**

Discours : **Laurent JOFFRIN**

Décentralisation : **Alain ROUSSET**

Démocratie : **Didier LE BRET**

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Laurence GIRARD

Dominique BARJOU

Chefferie : **Anne WURTZ**

Communication : **Lorraine BILLOT**

Gabriel LEGRAND

Presse : **Françoise PAMS**

Événements : **Alizée OSTROWSKI**

Mobilisation :

Romaric BULLIER

Laurent BEAUVAIS

Projet : **François DAVOINE**

PÔLE MOBILISATION & TERRITOIRES

→ Directeur Adjoint de Campagne :
Patrick KANNER

Mobilisation :

Sébastien VINCINI

Parrainages : **Jean-François DEBAT**

Conseil des territoires : **Patrick KANNER**

Mobilisation des Maires :

André LAIGNEL, Yves ATTOU

Mobilisation des Départements :

Jean-Luc GLEYZE

Mobilisation des Régions : **Carole DELGA**

ASSOCIATION DE FINANCEMENT

Marie-Pierre DE LA GONTRIE

Eric KERROUCHE

Fatima YADANI

CELLULE COURRIER

Béatrice MARRE